

Regina (Saskatchewan)  
**Gymnase et piscine de la GRC**

## **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Le gymnase a été construit en 1937 et 1938, et la piscine en 1940 et 1941. L'ensemble formé par les deux bâtiments appartient à la Gendarmerie royale du Canada. Voir le Rapport de bâtiment n° 86-22 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

L'ensemble gymnase-piscine a été désigné édifice "reconnu" parce qu'il s'agit, sur le plan architectural, d'un lieu d'entraînement intérieur d'une conception tout à fait nouvelle pour l'époque des années trente, mais aussi parce qu'il a une part importante dans le caractère patrimonial du complexe de la GRC.

### **Éléments caractéristiques**

Les éléments qui confèrent à l'ensemble gymnase-piscine sa valeur patrimoniale sont l'équilibre des masses, le fenêtrage, les détails et matériaux extérieurs, les techniques de construction, la disposition et les revêtements intérieurs et le matériel d'entraînement.

Les deux parties de l'ensemble, reliées par une entrée commune et qui sont revêtues de brique rouge et coiffées d'un toit à pignon en pente douce caché par des murs de pignon à redans, qui sont eux-mêmes surélevés et surmontés d'un couronnement de pierre blanche, offrent un style identique à celui des autres grands bâtiments du complexe.

Les installations d'entraînement intérieures, la piscine en béton armé recouverte de granito vert, gris et jaune, le plafond à nervures à l'acoustique parfaite, les revêtements muraux insonores et le balcon supérieur, voilà tous des éléments qui faisaient de ce bassin une installation utile et audacieuse pour son époque.

Dans tous les travaux d'entretien et de réparation qui seront effectués, il faudra respecter la forme et le vocabulaire existants. En continuant d'utiliser la piscine comme bassin d'entraînement, on assurera sa préservation.

Traduction